

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
Association Les Sentiers de l'Amitié
7 Septembre 2018

La séance est ouverte à 17 H 50.

Les adhérents ont été convoqués dans les délais impartis.

L'association compte 137 membres. Le quorum nécessaire au bon déroulement est de 69 présents ou représentés. Il ressort des feuilles d'émargement que nous avons 85 adhérents présents ou représentés. L'Assemblée Générale Ordinaire peut donc se tenir valablement.

Madame Monique LAMANT est nommée Présidente de séance, Paul DUFRESNE assurera le secrétariat.

La présidente de séance remercie de leur présence les membres de l'assemblée.

RAPPORT MORAL :

Le président de l'association donne lecture de son rapport moral. A son issue il demande à l'auditoire si un ou des adhérents souhaite (nt) poser des questions.

A la suite des débats ce rapport est soumis au vote.

Votants : 85

Abstention : 0

Contre : 0

Pour :85

Le rapport moral est approuvé.

RAPPORT FINANCIER

La trésorière et le trésorier adjoint présentent les comptes qui font apparaitre un résultat de 295,70 €. Les adhérents sont invités à poser leurs questions. Après débat le rapport financier est soumis au vote

Votants : 85

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85

Le rapport financier est approuvé.

PREVISION BUDGETAIRE

L'équipe en charge de la trésorerie présente un budget prévisionnel pour l'exercice 2018/2019 en accord avec le conseil d'administration. Un débat est proposé aux adhérents ; après discussion ce budget est soumis au vote.

Votants : 85

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85

Le budget est approuvé.

COTISATIONS

Il est proposé de maintenir les cotisations à 25 € par personne/an. Cette proposition est soumise au vote.

Votants :85

Contre : 0

Abstention :0

Pour : 85

Cette proposition est approuvée.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont élus en 2017 pour 3 ans :

Mesdames : BERSEGOL Martine, BOUCHALOIS Joscelyne, HURST Marie-France, PRIEUR Pascale.

Messieurs : BILLEROT Philippe, DELCLEF Daniel, DUFRESNE Paul, HURST André, LECLER Roger, VANQUELEF Vaninge, VON EUW Gérard.

Monsieur LECLER Roger a démissionné.

Madame WOLK Régine propose sa candidature au Conseil d'Administration.

Cette candidature est soumise au vote.

Votants : 85

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85

Madame WOLK Régine est nommée au Conseil d'administration.

La séance est levée à 18 heures 45.

Les documents relatifs à cette Assemblée seront déposés auprès de l'administration conformément à la législation sur les associations.

FAIT à Luzarches, le 7 septembre 2018

LE PRESIDENT DE SEANCE

Monique LAMANT

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Paul DUFRESNE